



UEF 63 Philosophie contemporaine 2 (Cours et TD) 2018-2019 – P. LANG
L3, semestre 6

Recherches éthiques en phénoménologie (TD) : Texte n° 3

Nos considérations parallélistes, qui se sont avérées partout praticables, nous montrent que l'analogie du formel et du matériel dans la sphère pratique avec le formel et le matériel dans la sphère logique est parfaitement pertinente, et grâce à elle nous sommes prémunis contre l'erreur de vouloir, à partir de simples lois formelles et avec le seul secours de l'impératif catégorique vide de contenu, prétracé dans chaque cas singulier donné et matériellement déterminé, ce qui y est exigé pratiquement, ce qui est dû absolument. La logique formelle avec toutes ses lois ne nous met pas en état de dériver la moindre vérité factuelle. Elle n'embrasse même pas toute vérité apriorique, mais précisément les seules vérités formelles. S'il est vrai que la logique nous dit que toute proposition de matière contradictoire est fausse, elle ne peut néanmoins nous dire, pour aucun cas de proposition de matière déterminée, si elle est contradictoire ou non. Si elle nous dit que telles ou telles formes d'inférence sont justes, que telles ou telles sont fausses, elle ne nous dit cependant pour aucune inférence munie de termes matériellement déterminés, si elle est juste ou fausse. Déjà l'application à ce qui est matériellement déterminé est un pas qui dépasse la logique, et *a fortiori* la fixation des vérités et des lois relevant de matières particulières en vertu de leurs spécifications particulières.

Il en va exactement de même pour l'axiologie et la pratique formelles. Dans le cercle de ce qui est accessible pratiquement, le mieux est l'ennemi du bien ; négliger le mieux est inconditionnellement non-juste, choisir le meilleur possible est inconditionnellement exigé comme la seule chose qui soit juste et, par conséquent, comme ce qui est absolument juste. Tenir sous les yeux ce principe formel, l'énoncer expressément, peut être utile, tout comme il peut être utile de formuler des lois logiques formelles et de se laisser rappeler à l'ordre par elles. Mais à la question de ce qui est bon, de ce qui est meilleur et de ce qui est le meilleur, nous ne trouverons pas ainsi de réponse ; et même théoriquement, seule une petite partie, certes la plus fondamentale, de la tâche d'une éthique scientifique et tout d'abord apriorique aura été menée à bien. Car il faudrait à présent fixer les classes fondamentales de valeurs ou de biens pratiques, et ensuite rechercher théoriquement les lois de préférence qui en relèvent. Comment se situent des biens sensibles par rapport aux biens qui résident dans la sphère de la raison elle-même ? L'évidence en tant que telle, les évaluations et les volitions justes et éclairées par l'évidence ne sont-elles pas en tant que telles objectivement évaluables et des classes de biens objectifs ne se signalent-elles pas de la sorte ? Et qu'en est-il des valeurs de la personnalité, de l'évaluation des qualités personnelles, par exemple de celles se rapportant aux actes que nous appelons actes de la raison ? Qu'en est-il donc de l'évaluation d'un être personnel en tant qu'être rationnel ? Qu'en est-il si nous nous représentons un sujet rationnel dans un contexte social, quelles valeurs et non-valeurs spécifiques en résultent, dans quelle mesure une unité spirituelle supérieure comme celle d'une famille, d'une association, d'un État, d'un peuple, etc., peut-elle se constituer par la socialité, et dans quelle mesure cette unité supérieure est-elle à son tour idéalement évaluable, saisissable comme une sorte de sujet de prestations qui peuvent être bonnes ou mauvaises ? Les lignes qui partent de là conduisent donc à l'éthique proprement dite, à l'éthique individuelle et sociale.